

La consultation d'accompagnement vers  
les soins addictologiques (CASA)  
au Centre Médico-Psychologique (CMP) :  
un outil de soins innovant pour favoriser la prise  
en charge des comorbidités addictives  
Dr C. Fontaine-Haïk, D. Seree-Artois, M. Chrétien  
*CMP Villeurbanne, Centre Hospitalier Le Vinatier*

## Contexte

Les comorbidités addictives concernent 20 à 30% de la population suivie en psychiatrie. Leur prise en charge est complexe et représente un enjeu majeur pour le suivi psychiatrique. Dans notre expérience, beaucoup d'utilisateurs des CMP ne parviennent pas à accéder à des soins spécialisés suite à une orientation par leur psychiatre référent.

## Méthode

Un dispositif de soins original a été mis en place au CMP de Villeurbanne en septembre 2018. Il s'agit de consultations infirmières et médico-infirmières destinées aux utilisateurs du CMP ayant une comorbidité addictive sans suivi spécialisé.

Patient suivi au CMP + comorbidité addictive + absence de suivi addictologique



Adressé par tout professionnel du CMP via un mail aux référents  
(2 infirmiers et 1 psychiatre)



Un à plusieurs entretiens infirmiers (même infirmier)  
Autour de la problématique addictive (état des lieux, objectifs...)



Entretien médico-infirmier de synthèse pour orientation vers une structure spécialisée



Orientation vers structure spécialisée (courrier, accompagnement physique si besoin):  
CSAPA, CAARUD, Associations d'utilisateurs,  
Hôpital de Jour spécialisé « Addipsy »,  
SUAL (Service Universitaire d'Addictologie Lyonnaise),  
Service d'hospitalisation d'Addictologie pour sevrage...

## Résultats

Après un démarrage lent du dispositif, celui-ci est maintenant bien identifié par les professionnels. A ce jour, 30 patients ont été pris en charge avec un retour positif, à la fois des utilisateurs et des professionnels.

## Conclusion

Pour les situations complexes de personnes suivies en CMP ayant des comorbidités addictives sévères, l'accompagnement médico-infirmier depuis le CMP vers les soins addictologiques permet de faciliter l'accès à des soins spécifiques.